



EXPÉRIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE

SYNTHÈSE

La cohésion sociale et le «prendre soin»

Février 2025

Ellyx

INTRODUCTION

La Loi (Loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée ») **confie au Fonds d'expérimentation la mission de réaliser un Bilan.**

A la lumière des retours de la pratique des territoires et du pilotage national, de multiples sujets croisant l'expérimentation ont été identifiés.

Ainsi, ETCLD, pour approfondir le Bilan de 10 ans d'expérimentation, a commandé huit études ciblées sur les thématiques suivantes :

- L'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap,
- **La cohésion sociale et le «prendre soin»,**
- Les logiques et parcours de formation
- L'égalité femmes-hommes,
- La transition écologique,
- La maturité coopérative des territoires,
- Le management inclusif,
- La mobilisation des Départements.

L'ensemble de ces travaux est consultable en ligne.



Retrouvez l'intégralité du Bilan de
l'expérimentation sur bilan.etclid.fr

Le dernier rapport du Conseil Economique Social et Environnemental (octobre 2024) souligne qu'à l'échelle nationale, « *les inégalités sont tangibles dans divers domaines de la vie quotidienne et ne décroissent pas avec le temps* ». Ces inégalités et leur persistance traduisent l'insuffisance des leviers d'action classiques pour y répondre, qui doivent être complétés par d'autres dispositifs et démarches, dont Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée est une proposition.

La cohésion sociale est définie par le Conseil de l'Europe comme « *la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable* ». En cela, l'emploi apparaît comme un levier central d'autonomie pour accéder aux ressources nécessaires au bien-être de chacun. Ce bilan thématique entend souligner les contributions de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue durée aux enjeux de cohésion sociale. Deux axes clés ont été explorés : la contribution pour les personnes (personnes privées durablement d'emploi et salarié-es) et la contribution pour les territoires.

AXE 1 : L'EXPÉRIMENTATION CONTRIBUE À AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT D'EMPLOI ET DES SALARIÉ-ES

La privation durable d'emploi entraîne une dégradation du regard porté sur soi, sur ses capacités à exercer une activité ou développer un projet personnel. L'étude montre que les personnes (salarié-es et personnes privées durablement d'emploi) **regagnent confiance en elles et en leurs capacités**. La mise en œuvre de l'expérimentation et notamment le retour en emploi au sein de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) sont des facteurs clés de ces changements à deux niveaux :

- D'une part, par l'accompagnement mis en place par le Comité Locaux pour l'Emploi (CLE) pour renforcer les compétences et la confiance en soi.
- D'autre part, grâce à la rémunération en EBE et à l'amélioration de la connaissance des droits qui participent d'un sentiment d'amélioration du cadre de vie (pouvoir d'achat, accès aux soins, à des formations, à un crédit, etc.). Les autres changements sont le développement du sentiment d'utilité et de fierté (en lien avec les actions et activités menées par l'EBE), et du sentiment d'être davantage à sa place grâce au développement de nouveaux cercles sociaux.

L'expérimentation participe également du **changement de regard sur la privation durable d'emploi et de l'amélioration de la compréhension des obstacles qui y conduisent par les acteurs sociaux et de l'emploi et par les élu-es**. Ces derniers reconnaissent que le cadre d'échange et de coopération du CLE et les groupes de travail favorisent une **meilleure connaissance des situations individuelles et l'identification de leviers d'action communs**. Pour les acteurs sociaux et de l'emploi, cela se traduit également par le **sentiment de voir leur capacité d'agir renforcée grâce aux partenariats noués mais aussi aux outils et méthodes développés**. Les élu-es locaux/locales soulignent pour certain-es des évolutions dans la façon d'articuler leurs leviers d'action autour de la privation d'emploi (sur les obstacles périphériques comme le logement, la vie de famille en tant qu'aidant-e, la mobilité, etc.).

AXE 2 : L'EXPÉRIMENTATION CONTRIBUE À RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES ET RENFORCE LE POUVOIR D'AGIR DES ACTEURS SOCIAUX ET DE L'EMPLOI ET DES ÉLU·ES SUR LES ENJEUX DE COHÉSION SOCIALE

L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ambitionne de soutenir le développement des territoires et de renforcer leurs capacités à agir face aux défis sociétaux, notamment ceux qui adressent la cohésion sociale. Dans cette perspective, **c'est à la fois par la mise en place d'un CLE associant toutes les parties prenantes actrices de la cohésion sociale et de l'emploi sur le territoire et par les activités développées au sein des EBE que cette ambition se concrétise.**

L'étude montre que sur les 3 dernières années, **le développement d'activités en lien avec la cohésion sociale soutient fortement le développement des emplois au sein des EBE**, avec 28% des effectifs présents en 2023 qui y sont dédiés. C'est dans les EBE situées en territoire urbain que ce poids est le plus significatif (30% des ETP présents sont dédiés à la cohésion sociale en 2023, contre 23% en zone rurale). Également, certaines activités de cohésion sociale ne sont développées qu'en zone urbaine (animation d'ateliers, collecte des encombrants, tiers-lieux et transport solidaire).

Ainsi, **toutes les EBE portent au moins une activité en lien avec la cohésion sociale**, pouvant atteindre la quasi-totalité des activités pour certaines d'entre elles. En termes de chiffre d'affaires, ces activités représentent **un tiers du chiffre d'affaires généré par les EBE en 2023 soit 2,5 millions d'euros** (sur les 7 millions d'euros générés par les EBE en 2023). Les activités dominantes sont liées à la catégorie Commerce/restauration (dont les épiceries solidaires qui génèrent 432 000€ en 2023), et la catégorie Prestations aux habitants et collectivités (314 157€).

Le développement des activités liées à la cohésion sociale bénéficie également de soutiens importants de tiers financeurs (Conseil Départementaux, Fondations et acteurs privés) à hauteur d'**un million d'euros** en 2023. Ces soutiens restent très inégalitaires selon les EBE, avec principalement un voire deux tiers financeurs par EBE (2 EBE en région parisienne en mobilisent respectivement 12 et 10) pour un montant moyen de 17 164€. Par ailleurs, ces soutiens restent très orientés sur certains types d'activités de services aux habitants (comme les conciergeries), qui drainent 75% des financements.

Enfin, **l'expérimentation participe de façon plus nuancée à faire évoluer la pratique politique dans les territoires**. Les élu·es reconnaissent une évolution de leur vision sur les enjeux de la privation durable d'emploi et quelques changements dans la façon d'adresser la politique de l'emploi (développement de services, mise en place d'actions d'aller-vers, etc.). Les élu·es **soulignent également la contribution de l'expérimentation à l'amélioration des réponses locales aux besoins, mais aussi l'enjeu du temps long politique**. Ainsi, s'ils disposent d'une meilleure connaissance des leviers d'action des acteurs du territoire, l'articulation et l'activation des cadres d'action publics qui avant n'étaient pas forcément associés (logement, santé, économie etc.) demeurent complexes pour changer la pratique en silo de l'action publique.

CONCLUSION

La démarche Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée contribue à la cohésion sociale des territoires à l'échelle des individus qui participent à la démarche, et à l'échelle des activités développées qui répondent aux besoins sur les territoires et renforcent les politiques publiques locales. Les enseignements clés de notre étude :

1. La méthode de concertation du Comité Local pour l'Emploi associant toutes les parties prenantes du territoire (acteurs sociaux, de l'emploi, élu-es, associations et personnes) contribue à améliorer les cadres d'action individuels et renforce la capacité à agir contre la privation durable d'emploi ;

2. La mise en œuvre de l'expérimentation contribue significativement au changement de regard autour de l'employabilité des personnes et de leur capacité à exercer une activité ;

3. L'expérimentation contribue à améliorer la connaissance des salarié-es et des personnes privées durablement d'emploi sur leurs droits (formation, mobilité, offre de soin, etc.) ;

4. Le changement de regard sur elles-mêmes observé par les personnes privées durablement d'emploi est favorisé par l'accompagnement du CLE (équipe projet, partenaires, renforcement des liens sociaux). Le retour en emploi au sein de l'EBE permet ensuite de conforter cette amélioration de la confiance en soi, tant via les activités auxquelles les salarié-es contribuent que par l'encadrement réalisé par l'EBE et la création de nouveaux cercles sociaux ;

5. L'emploi en CDI, rendu accessible par l'embauche en EBE, améliore le cadre de vie des salarié-es, qui se sentent en sécurité (financièrement et matériellement) ;

6. Via l'expérimentation, les acteurs sociaux et de l'emploi développent leurs outils et pratiques professionnelles pour mieux répondre aux besoins des personnes, en créant notamment des passerelles entre eux et en améliorant leur connaissance de tous les dispositifs.

7. Les EBE sont un outil de la cohésion sociale, puisqu'elles créent des emplois supplémentaires pour les personnes privées durablement d'emploi du territoire en développant des activités qui répondent aux besoins du territoire et des habitants ;

8. Les activités se rapportant à la cohésion sociale développées par les EBE représentent 28% des emplois et 1/3 du chiffre d'affaires : elles témoignent de l'ancrage territorial de l'EBE et contribuent à l'équilibre du modèle économique, en s'appuyant sur des partenariats et en recourant à l'engagement de tiers financeurs locaux.

Les modalités de l'enquête

Ce bilan repose sur une question centrale : dans quelle mesure la mise en place de l'expérimentation contribue à l'amélioration de la cohésion sociale et du «prendre soin» sur les territoires qui la mettent en œuvre ? 6 parties prenantes clés (les personnes salariées des EBE, les volontaires enregistrés auprès du CLE, les élu-es, les acteurs sociaux et de l'emploi, les EBE, les entreprises du territoire) ont été consultées sur les 68 territoires d'expérimentation. Une méthode combinatoire a été déployée, articulant une consultation large des 68 territoires par questionnaire, en direction de toutes les parties prenantes, et une consultation resserrée sur 4 territoires identifiés comme particulièrement actifs sur l'enjeu de cohésion sociale, avec des méthodes de focus groupe. Afin de situer la nature et le volume des activités concernant la cohésion sociale, nous avons également mobilisé la base d'information centralisée par le Fonds d'Expérimentation Territoriale Contre le Chômage de Longue Durée.

Le prestataire du bilan la cohésion sociale et le «prendre soin»

Ellyx est une agence d'innovation sociale sous statut coopératif (SARL-SCOP), fondée en 2013. Son siège est à Bordeaux (Gironde). Le métier d'Ellyx renvoie à la préparation, la conception, l'expérimentation et l'évaluation de projets d'innovation positionnés directement et prioritairement au service de la Société (innovation sociale). La SCOP accompagne à l'échelle nationale les démarches d'innovation sociale qui adressent les enjeux sociétaux ; et contribue à l'évolution des dispositifs de soutien à l'innovation en faveur de l'innovation sociale et de l'intérêt général.